

## **La prise en compte du droit opérationnel dans la planification et la conduite des opérations par un état-major de projection**

Titre(s) : La prise en compte du droit opérationnel dans la planification et la conduite des opérations par un état-major de projection [texte imprimé] / Bras, Castillon, Chevet, Despouys, Dettwiller, Eblin, Logette, Mennesso, Mouret, Schmitz, Solda, Souheil Belkhir, Vaquette ; Directeur Jérôme Cario

Auteur(s) : BRAS

Autre(s) auteur(s) : CASTILLON

Chevet

Despouys, Jean-Bruno

Dettwiller

Eblin

Logette

Mennesson, Bertrand

Mouret

Schmitz

Solda

Souheil Belkhir

Vaquette

Autre(s) responsabilité(s) : Cario, Jérôme (19..-....) (Directeur de thèse)

Collège interarmées de défense Paris 2525

Editeur, producteur : [Paris] : Collège interarmées de défense, 2007

Description matérielle : 1 vol. (57 p.) : ill. ; 30 cm

Classification décimale Dewey : 341.6

Note(s) : Mémoire présenté dans le cadre du séminaire "Les militaires et le droit".

Note de thèses et écrits académiques : Mémoire collectif Géopolitique 2007 Paris, Collège interarmées de défense

Résumé ou extrait : Un mémento pratique permettant la prise en compte des paramètres juridiques dans la planification et la conduite des opérations.

Sujet - Nom commun : Guerre ( droit international)

Manoeuvres militaires -- Planification

Forces armées -- Opérations extérieures à but non militaire -- Droit